



CAPD du jeudi 1^{er} juin 2023

Déclaration SE-Unsa 34

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Le SE-Unsa alerte depuis des années sur le fait que l'attractivité de nos métiers est le premier défi à relever pour notre Service Public d'Éducation. Comment redonner envie d'exercer les métiers d'enseignant, CPE et psychologue de l'Éducation nationale ?

S'il y a consensus sur le cruel manque de candidats aux concours et sur les envies toujours plus importantes de quitter le métier, s'il y a un constat partagé objectif sur les écarts de rémunérations femmes/hommes, 1^{er}/2^d degré, s'il y a des enquêtes du ministère démontrant que le temps de travail réel avait déjà explosé, cela n'a pas suffi à s'accorder sur les enjeux et les solutions. Le président a décidé de ne pas entendre et de ne pas comprendre les raisons de cette perte d'envie et de sens du métier. Les objectifs de lier attractivité et amélioration du service public sont inatteignables. Pour le SE-Unsa ce Pacte est inacceptable.

Reconnaitre financièrement le travail des personnels est indispensable. Ne pas compenser entièrement les pertes de pouvoir d'achat, tout en conditionnant une partie de l'enveloppe à « un travailler plus pour gagner plus » est une provocation. C'est ainsi que les annonces sont vécues par une profession qui se démène tous les jours. A ce niveau, il ne s'agit pas tant d'un pacte que d'un marché de dupe. Dans un contexte économique extrêmement difficile et une forte inflation, de nombreux collègues bien que conscients de cette duperie, se saisiront de cette opportunité plus par nécessité que par conviction. Et cela continuera de nourrir un sentiment d'injustice et d'iniquité au sein d'une profession déjà désabusée et en perte de sens. De plus, le SE-Unsa vous alerte M le Directeur Académique sur la mise en place effective de ce pacte, dont le flou le plus total encore aujourd'hui laisse envisager une usine à gaz en préparation à la rentrée. Le SE-Unsa sera vigilant à ce que la charge de travail ne retombe pas une fois de plus, sur les Directeurs d'école.

Enfin, le 15 juin à Montpellier, en présence du ministre de l'Éducation Nationale, de la Rectrice ainsi que du maire de Montpellier, le Comité National d'Action Laïque, dont l'Unsa éducation et le SE-Unsa sont membres historiques et fondateurs, organise un colloque intitulé : La Laïcité et l'école état des lieux et moyens d'agir.

Le SE-Unsa participera activement à cette journée et espère réunir l'ensemble des acteurs pour lesquels la laïcité est un principe fondamental et qui partagent la nécessité de participer à la construction de la liberté de conscience des enfants et des adolescents dont nous avons la charge.

Pour terminer, le SE-Unsa 34 tenait à remercier l'ensemble des services de la DSDEN pour leur travail durant le Mouvement des personnels. Les nombreuses remontées du SE-Unsa, lors de la phase de réception des barèmes notamment, ont été prises en compte et réétudiées au cas par cas. Le SE-Unsa s'en réjouit car c'est comme cela qu'il envisage le dialogue social.

Je vous remercie,

Yann Aumede

Secrétaire départemental